



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9426<sup>e</sup>** séance

Mercredi 27 septembre 2023, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Hoxha . . . . .	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil . . . . .	M. França Danese
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
	Équateur . . . . .	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. de Rivière
	Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Oye
	Ghana . . . . .	M. Agyeman
	Japon . . . . .	M <sup>me</sup> Shino
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
	Mozambique . . . . .	M. Afonso
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

### La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité (S/2023/621)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation au Moyen-Orient

**Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité (S/2023/621)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi, Vice-Présidente régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Comité international de secours.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/621, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021), 2642 (2022) et 2672 (2023) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

**M. Pedersen** (*parle en anglais*) : Voilà plusieurs semaines que je déploie d'intenses efforts diplomatiques sur le dossier de la République arabe syrienne à Genève, Beyrouth, Damas et New York, où j'ai rencontré à plusieurs reprises des membres du Gouvernement syrien et de la Commission syrienne de négociation, ainsi que tous les principaux acteurs internationaux. En parallèle, l'Envoyée spéciale adjointe, Najat Rochdi, et notre équipe ont eu de nombreux contacts avec des Syriens et des Syriennes, par l'intermédiaire du Comité consultatif des femmes syriennes, qui s'est récemment réuni à Rome, et

grâce à des consultations avec les participants au Bureau d'aide à la société civile à Istanbul ainsi qu'à des échanges virtuels avec des acteurs qui se trouvent sur le terrain, notamment à Deïr el-Zor et à Soueïda.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué à l'Assemblée générale, la Syrie est en ruines et la paix demeure lointaine. Il est tragique de constater qu'une solution globale au conflit syrien reste hors de portée. L'absence de volonté politique, les écarts entre les positions de fond des parties, la profonde méfiance et le climat international difficile sont autant de facteurs qui contribuent à l'impasse. Les souffrances et le sentiment de désespoir des Syriens et des Syriennes continuent de s'aggraver. Nous ne pouvons pas accepter le statu quo tout simplement, car la situation ne fera qu'empirer – elle pourrait même s'effondrer, ce qui entraînerait de nouveaux défis. Il faut que le processus politique commence à produire des résultats sur le terrain et soit une source d'espoir. Cela est évident au vu des tendances alarmantes sur le terrain.

Je voudrais rappeler au Conseil qu'après une dizaine d'années de conflit, de corruption et de mauvaise gestion, l'économie syrienne est en chute libre en raison des chocs économiques externes, du trafic de stupéfiants et des sanctions. Cette année, la valeur de la livre syrienne a diminué de moitié, alors que les prix des denrées alimentaires ont doublé. La moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire et plus de 600 000 enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. Les médecins et les infirmiers gagnent moins de 20 dollars par mois, ce qui ne suffit même pas à couvrir les frais de transport. De nombreux professionnels de la santé quittent le pays. Des secteurs entiers risquent d'être vidés de leur substance.

Pendant ce temps, les civils continuent d'être tués et blessés du fait de la violence, et des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées le mois dernier, alors qu'il faudrait s'employer à créer les conditions nécessaires au retour volontaire des personnes déplacées, en toute sécurité et dans la dignité. Le fait est que le calme relatif qui régnait depuis 2020 a été particulièrement menacé durant cette période. Cela est dû notamment à des affrontements armés entre des tribus arabes et les Forces démocratiques syriennes (FDS) à Deïr el-Zor qui ont duré environ deux semaines ; des tentatives des groupes d'opposition armés d'avancer dans le territoire tenu par les FDS, ce qui a provoqué de nouveaux affrontements et des échanges de tirs entre les FDS et l'opposition armée et la Türkiye, ainsi que des frappes aériennes par la Türkiye et les forces progouvernementales ; de nombreux raids menés à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie par le

groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, inscrit sur la liste du Conseil de sécurité, et des tentatives d'un groupe qui lui est allié de prendre le contrôle des territoires tenus par le Gouvernement, remettant en cause les lignes fixées en mars 2020 dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu russo-turque ; une intensification spectaculaire des bombardements et des frappes aériennes des forces progouvernementales dans le nord-ouest de la Syrie ; de nouvelles informations faisant état de frappes aériennes israéliennes ; de nouvelles informations faisant état de frappes aériennes jordaniennes ; de nouvelles atteintes à la sécurité dans le sud-ouest du pays ; des informations faisant état de luttes intestines entre les forces progouvernementales dans le nord-est et entre les groupes d'opposition armés et au sein de Hay'at Tahrir el-Cham dans le nord-ouest ; et de nouvelles informations faisant état d'attaques menées par Daech.

Il ne faut pas s'étonner de voir la frustration populaire éclater à nouveau en Syrie. Depuis plus d'un mois, les manifestations se poursuivent dans la province de Soueïda, les participants invoquant des griefs et des revendications d'ordre économique, social et politique. Dans des images vidéo, on voit de nombreuses pancartes demandant l'application de la résolution 2254 (2015).

Je tiens à insister sur la nécessité de respecter le droit de manifester pacifiquement dans toutes les régions de la Syrie et sur le fait que les manifestations doivent rester pacifiques. Je tiens également à souligner la nécessité de mettre fin à toute violence contre les civils, de respecter pleinement le droit international des droits humains et le droit humanitaire international et d'œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Parallèlement – et la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous en parlera plus longuement – je signale la reprise des livraisons humanitaires des Nations Unies depuis la Türkiye vers le nord-ouest de la Syrie par le point de passage de Bab el-Haoua. Toutes les modalités, y compris celles de franchissement des lignes de front, doivent être utilisées. Des ressources sont absolument indispensables pour tous les piliers, notamment pour appuyer le relèvement rapide dans le cadre du plan d'aide humanitaire et pour aider les réfugiés et les pays d'accueil. Nous devons par ailleurs veiller à ce que tous les effets négatifs des sanctions sur les Syriens ordinaires soient évités ou atténués, notamment en faisant pleinement usage des dérogations pour raison humanitaire existantes et en parant, du côté des États qui imposent ces sanctions, à tout excès de zèle dans leur application.

Nous devons également nous employer de toute urgence à faire bouger les choses sur le front politique si nous voulons modifier la dynamique que je viens de décrire de manière assez détaillée. Pour ce faire, nous avons besoin de changer les attitudes, ce qui, je le sais, n'est pas une mince affaire. Mais, comme l'a dit le Secrétaire général à l'Assemblée générale la semaine dernière, la politique, c'est le compromis ; la diplomatie, c'est le compromis ; un leadership efficace, c'est le compromis. Les parties syriennes et tous les acteurs internationaux clefs doivent envisager le compromis d'une manière plus fondamentale que beaucoup ne l'ont fait jusqu'à présent. S'ils le font, il sera possible d'agir en parallèle et d'inverser dans les meilleurs délais les tendances économiques, sécuritaires et politiques négatives et de relancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, comme il est demandé dans la résolution 2254 (2015). Pour y parvenir, nous devons toutefois prendre des mesures concrètes avec la contribution de toutes les parties, pas à pas. Cela pourrait nous aider à avancer vers un environnement sûr, calme et neutre qui permettrait de créer les conditions à même d'éviter de nouveaux déplacements ; qui ouvrirait la voie au retour sûr, digne et volontaire des personnes déplacées et des réfugiés ; qui verrait l'adoption de mesures concrètes pour répondre aux préoccupations des civils syriens en matière de protection et de moyens de subsistance ; et qui instaurerait un certain niveau de confiance. Il faudra pour cela que des engagements sérieux soient pris pour commencer à répondre aux préoccupations des civils syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les personnes détenues arbitrairement pourraient être libérées, des mesures étant prises pour garantir que toute personne détenue est traitée dans le respect de son droit à une procédure régulière. Davantage de Syriens pourraient accéder à leurs biens ou aux certificats de naissance, de mariage et de décès et à d'autres documents dont ils ont désespérément besoin. Les Syriens qui ont fui et qui craignent d'être enrôlés dans l'armée verraient leurs préoccupations prises en compte. Les Syriens à l'étranger pourraient trouver davantage de moyens d'accéder aux services consulaires dont ils ont besoin. Les coupures d'électricité pourraient être moins nombreuses et moins longues, et l'eau potable plus disponible. Les patients pourraient avoir accès à des médicaments qui sont actuellement introuvables. Les agriculteurs pourraient importer davantage de produits nécessaires pour redevenir auto-suffisants. Les personnes dont la vie a été dévastée par le tremblement de terre pourraient accéder aux articles nécessaires à leur relèvement. Les paiements destinés à

des activités humanitaires légitimes pourraient être acheminés plus facilement vers la Syrie.

Bref, si les Syriens voyaient leurs problèmes de protection résolus, les donateurs, y compris ceux de la région, pourraient parallèlement apporter un soutien accru et les États imposant des sanctions pourraient prendre des mesures pour faciliter le processus. Dans le même temps, les divers arrangements de facto pour le retour au calme pourraient être intégrés dans un cessez-le-feu national plus large et durable et dans une approche commune pour appuyer les efforts de lutte contre les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil de sécurité et toujours actifs en Syrie.

Parallèlement, les parties syriennes pourraient participer à un processus de dialogue politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, en travaillant sérieusement au sein de la Commission constitutionnelle. Elles recommanderaient des propositions concrètes et y réagiraient, travailleraient sur la Constitution, chapitre par chapitre, et définiraient les éléments constitutifs d'un futur contrat social pour tous les citoyens d'un pays profondément divisé. Elles laisseraient derrière elles toute tentative d'éviter le dialogue avec les autres et présenteraient des propositions conçues pour obtenir un soutien de part et d'autre de la fracture qui existe aujourd'hui en Syrie. À tout le moins, elles travailleraient de manière continue et rapide et examineraient les moyens de construire un avenir ensemble. Et pendant que tout cela serait à l'œuvre, l'ONU poursuivrait son dialogue avec la société civile syrienne, les hommes, les femmes et les jeunes de l'intérieur et de l'extérieur de la Syrie, sur l'ensemble de leurs problèmes, préoccupations et priorités, et les mettrait en contact avec d'autres et en lien avec le processus.

Les progrès sur ces fronts ne constituent pas encore la solution politique dont les Syriens ont besoin et qu'ils méritent. Mais en allant dans ce sens et en concrétisant tous ces éléments, on commencerait à répondre aux questions essentielles qui préoccupent les Syriens aujourd'hui et à avancer sur la voie de la résolution 2254 (2015). Il existe également des mécanismes et des voies qui peuvent nous aider à aller de l'avant s'ils sont utilisés. Comme chacun le sait, je travaille avec toutes les parties et j'assure en particulier une coordination étroite avec le groupe de contact ministériel arabe sur la Syrie afin d'obtenir des progrès urgents sur l'approche graduelle et réciproque. Il y a des idées claires sur la table. Il y a une invitation à un véritable dialogue et à des discussions concrètes. Cette occasion doit être saisie. Pour que cela fonctionne, chaque partie

doit y participer véritablement. Nous devons coordonner des mesures réciproques et procéder à des vérifications.

En ce qui concerne la Commission constitutionnelle, les parties syriennes m'ont fait savoir qu'elles souhaitent qu'elle se réunisse à nouveau. Le format d'Astana et le groupe de contact arabe, ainsi que les capitales occidentales, me disent tous qu'ils soutiennent sa reprise facilitée par l'ONU. Je pense qu'il est possible d'aller de l'avant et je continuerai à cet égard à insister sur la nécessité d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, loin de toute ingérence étrangère ou de tout ordre du jour extérieur, en m'employant à renforcer leur appropriation et leur rôle de premier plan. Je m'efforcerai également de faire en sorte que les sessions soient axées sur les questions de fond. Je poursuis mes consultations en vue de lancer des invitations pour que nous puissions reprendre les travaux avant la fin de l'année. Nous tiendrons bien entendu les membres de la troisième liste informés de toute évolution concrète.

Un chemin s'ouvre à nous concernant la Syrie, et j'appelle tout le monde à s'y engager. Mais qu'il me soit permis de lancer une mise en garde. Si ce chemin n'est pas choisi, le scénario de remplacement n'est pas un statu quo sinistre mais maîtrisable ; ce n'est pas un changement miraculeux pour le mieux du point de vue de telle ou telle partie syrienne ; c'est au contraire un avenir où la situation sur les plans humanitaire, sécuritaire et institutionnelle ne cessera de se détériorer, ce qui aura de lourdes implications pour tous. C'est la recette d'un désastre pour le peuple syrien et la région. Et cela va à l'encontre des intérêts communs de la communauté internationale en faveur de la stabilité et des progrès en Syrie. Ce qu'il faut maintenant, c'est instaurer une véritable confiance par le biais de mesures mutuelles et réciproques, étape par étape, tout en répondant aux préoccupations en matière de protection et de moyens de subsistance. Il faut approfondir progressivement le dialogue constitutionnel dirigé et contrôlé par les Syriens. Il faut accroître la participation de la société civile syrienne. Les acteurs clefs de l'action internationale aligneraient leurs priorités sur cette voie à suivre. J'exhorte chacun à s'abstenir de bloquer ou de soumettre à des conditions tel ou tel aspect de l'action menée par l'ONU et à appuyer énergiquement la stratégie dont j'ai exposé les grandes lignes.

De cette manière, nous pourrions mettre un terme au déclin de la Syrie, assister à des avancées graduelles et instaurer une certaine confiance. Ce faisant, nous préparerions le terrain pour ce qui est en définitive indispensable et ce que la résolution 2254 (2015) appelle de

ses vœux : une véritable tentative de règlement du conflit qui respecte et restaure la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et qui permette au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes. Il est temps d'agir ensemble, avec la détermination de faire que le peuple syrien voie son sort s'améliorer et perçoive l'avenir avec une lueur d'espoir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne à présent la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer mon intervention d'aujourd'hui par une note positive du point de vue humanitaire. La semaine dernière, nous avons assisté à la reprise de l'acheminement de l'aide de l'ONU en provenance de la Türkiye vers le nord-ouest de la Syrie par le point de passage de Bab el-Haoua. Depuis, 65 camions ont traversé la frontière, transportant des produits sanitaires et alimentaires ainsi que d'autres secours vitaux pour plus de 2 millions de personnes. De nombreux autres convois à destination du nord-ouest du pays devraient franchir la frontière dans les jours et les semaines à venir. Ces livraisons d'aide ont été les premières à passer par Bab el-Haoua depuis le 10 juillet, date à laquelle l'autorisation prévue par la résolution 2672 (2023) a expiré. Le personnel des Nations Unies a également pu emprunter ce point de passage, ce qui a accru notre capacité à appuyer nos partenaires, à suivre les projets, à dialoguer avec les communautés que nous servons et à renforcer l'environnement protecteur grâce à une présence physique sur le terrain.

Dans l'intervalle, l'ONU et ses partenaires ont également utilisé des secours prépositionnés et réalisé des livraisons par les postes-frontières de Bab el-Salam et de Raaï afin de poursuivre des programmes dans tout le nord-ouest de la Syrie. Bab el-Haoua reste toutefois la principale voie d'acheminement de l'assistance transfrontière depuis la Türkiye vers le nord-ouest de la Syrie. Ce fait nouveau signifie que nous pouvons effectuer des livraisons à l'échelle requise afin de répondre aux besoins urgents de plus de 4 millions de personnes, dont 80 % sont des femmes et des enfants. La réouverture de Bab el-Haoua pour l'acheminement de l'aide transfrontière de l'ONU est le résultat à la fois d'un accord avec le Gouvernement syrien sur la fourniture de l'aide transfrontière, de garanties opérationnelles et de sécurité de la part des autorités de facto à Edleb et de consultations avec divers États Membres, notamment la République de Türkiye, des donateurs, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires.

L'intervention transfrontière ne se limite pas à la circulation des camions. Cela signifie que les écoles, les établissements de santé et les systèmes d'assainissement fonctionnent mieux et que l'accès à l'eau potable et aux services de protection vitaux est amélioré. Elle comprend également la fourniture d'une assistance en espèces. Notre détermination à fournir une aide humanitaire par tous les moyens possibles, qu'ils soient transfrontières ou non, demeure inchangée.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, l'escalade des hostilités dans le nord de la Syrie au début du mois est venue rappeler de manière brutale la nécessité impérieuse de maintenir l'aide humanitaire. La reprise des hostilités au cours des trois dernières semaines dans le nord et le nord-est d'Alep a, comme cela a déjà été dit, temporairement déplacé des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup ont dû dormir à la belle étoile en raison de la surpopulation dans les camps de déplacés. Des victimes civiles ont également été signalées, notamment parmi les femmes et les enfants. En outre, 32 écoles, dont 14 ont servi d'abris temporaires, ont dû interrompre leurs activités éducatives. Les combats dans le nord-est auraient par ailleurs fait 23 morts et de nombreux blessés parmi les civils dans la province de Deïr el-Zor à la fin du mois dernier, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées, tandis que celles qui sont restées sur place ont été confrontées à des pénuries de nourriture et de médicaments. Lundi, une station de pompage d'eau a été endommagée à Deïr el-Zor en raison de la poursuite des hostilités, laissant au moins 17 000 personnes, dont beaucoup sont des déplacés venus d'autres régions, sans accès à l'eau potable. Les travailleurs humanitaires s'attellent à assurer la fourniture de nourriture, d'eau, de soins de santé et d'abris aux personnes touchées. Les organisations locales, notamment les organisations de femmes de terrain, jouent un rôle essentiel en veillant à ce que l'aide parvienne équitablement à ceux qui en ont besoin. Je demande instamment à toutes les parties aux hostilités de respecter le droit international humanitaire et de prendre toutes les précautions possibles pour éviter et réduire au minimum les dommages causés aux civils.

Dans tout le pays, les familles subissent la pression constante d'une crise économique qui s'aggrave, comme l'a mentionné M. Pedersen. La livre syrienne a perdu plus de la moitié de sa valeur depuis le début de l'année, alors que les prix des produits alimentaires de base ont presque doublé. Au début de cette année, la moitié de la population, soit quelque 12 millions de personnes, était en situation d'insécurité alimentaire. La situation a continué

à se dégrader, et si ces tendances économiques perdurent, nous verrons probablement des millions de personnes supplémentaires sombrer dans l'insécurité alimentaire.

Tout cela se produit dans un contexte de forte diminution des ressources disponibles pour l'intervention humanitaire. Il ne reste que trois mois dans l'année, et pourtant le Plan d'aide humanitaire 2023 pour la Syrie n'est financé qu'à moins de 30%. Cela signifie que de nombreux organismes humanitaires sont contraints de prendre des décisions douloureuses. Comme indiqué en juillet, le Programme alimentaire mondial a dû limiter l'aide apportée à 2,5 millions de personnes, tout en diminuant de moitié la ration normale pour d'autres.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est contraint de réduire les programmes d'assistance essentiels, notamment les interventions visant à lutter contre la violence fondée sur le genre. Dans le nord-ouest, quelque 17 espaces sûrs pour les femmes et les filles ont été fermés au cours des derniers mois, et une vingtaine d'autres le seront d'ici la fin de l'année si aucun financement supplémentaire n'est reçu. Toute coupe supplémentaire dans les programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre, déjà sous-financés, aura de sérieuses conséquences pour les survivantes et survivants. Les femmes et les filles paient un lourd tribut. Leurs droits fondamentaux, notamment l'accès aux services essentiels à leur santé et à leur bien-être, sont devenus une victime du conflit. Les femmes et les filles peinent à accéder à des soins, y compris aux services de santé procréative, en raison des dégâts considérables subis par les établissements de santé, de la pénurie de personnel, comme cela a déjà été dit, des possibilités de transport limitées, du manque de documents, de la surpopulation et des longs délais d'attente.

L'UNICEF nous informe que les déficits de financement compromettent l'accès à l'éducation pour des millions d'enfants et sapent les efforts urgents visant à assurer le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, qui sont essentiels pour prévenir des risques catastrophiques pour la santé publique, dont le choléra. De même, l'Organisation mondiale de la Santé signale des coupes dans les services de santé qui touchent des millions de personnes et entraînent une diminution d'activités essentielles, telles que la vaccination des enfants et la surveillance des maladies.

La reprise de l'acheminement de l'aide de l'ONU par Bab el-Haoua est une bonne nouvelle. Toutefois, comme je l'ai souligné aujourd'hui, de gigantesques besoins humanitaires subsistent et les risques en matière

de protection persistent dans tout le pays. Beaucoup doit encore être fait pour que des millions de personnes dans toute la Syrie puissent à nouveau vivre dans la sécurité et la dignité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Jarbawi.

**M<sup>me</sup> Jarbawi** (*parle en anglais*) : Le Comité international de secours fournit de l'aide en Syrie depuis 2012 et, à bien des égards, la situation n'a jamais été aussi complexe. Pourtant, la vérité est que parmi les informations que je vais présenter au Conseil de sécurité aujourd'hui rares sont celles qui seront une surprise. Mois après mois, année après année, le Conseil a été informé de la dégradation de la situation humanitaire en Syrie. Treize ans après le début de la crise, nous n'avons tout simplement plus de mots pour décrire la souffrance quotidienne de tous ces gens. Constamment au bord du gouffre, et pourtant capable toujours de sombrer dans des profondeurs plus insondables, la situation humanitaire en République arabe syrienne continue de décliner. La première flambée de choléra en plus d'une décennie l'an dernier, des taux de malnutrition jamais vus, des étés toujours plus chauds et des hivers imprévisibles sont autant de facteurs qui exacerbent les difficultés rencontrées par les familles syriennes. Il est donc impératif que la situation reste à l'ordre du jour du Conseil, et je suis donc reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de faire à tous un exposé au nom du Comité international de secours, de ses partenaires et de celles et ceux que nous nous efforçons d'aider.

Comme le Conseil vient de l'entendre du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus de 15 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en République arabe syrienne, soit un record depuis le déclenchement du conflit. L'absence de progrès sur la voie d'une solution politique et les conséquences de la crise prolongée ont plongé environ 90 % des Syriens dans la pauvreté. Sans action concertée pour remédier aux causes des besoins humanitaires, ces chiffres ne feront qu'augmenter encore.

En juillet, le Conseil n'a pas été en mesure de renouveler pour 12 mois l'autorisation de l'aide transfrontière dirigée par l'ONU au profit du nord-ouest de la République arabe syrienne (voir S/PV.9371). L'incertitude qui en résulte met en évidence le rôle critique que continue d'avoir le Conseil pour faire en sorte que la population de la République arabe syrienne puisse accéder à l'aide

humanitaire en toute sécurité, dans la dignité et sans entrave. Les partenaires syriens du Comité international de secours nous ont fait part de leur frustration et de leur angoisse après que ce mandat n'a pas été renouvelé, et notamment de leurs préoccupations très légitimes quant à l'avenir de l'aide humanitaire pour les millions de personnes qui en dépendent, dont la majorité sont des enfants et des femmes. Les voix syriennes et la société civile du pays sont le moteur de cette assistance, et tous les acteurs doivent par conséquent veiller à ce qu'elles soient entendues et qu'il en soit tenu compte dans la prise de décisions.

Dans tout le nord du pays, où opère le Comité international de secours, les civils continuent de faire les frais du conflit, qui n'en finit pas. Dans certaines zones de la République arabe syrienne, les clients du Comité nous disent qu'ils ont été déplacés plus de 20 fois depuis le début de la crise, ce qui est proprement effarant. Comme le Conseil l'a entendu de l'Envoyé spécial et de l'OCHA, la semaine dernière, à Edleb, dans le nord-ouest, des frappes aériennes ont tué un homme de 90 ans et sa petite-fille, qui vivaient dans un camp de déplacés. Ils avaient déjà pris la décision impossible de quitter leur foyer pour vivre sous une tente, en quête de sécurité, et il a pourtant fallu qu'ils le paient de leur vie. Le mois dernier, une escalade dans les hostilités à Deir el-Zor a entraîné la mort d'au moins 54 civils, dont quatre enfants. Ces incidents continuent d'endommager les infrastructures publiques critiques, notamment les hôpitaux et les installations de traitement des eaux, et sont la cause de déplacements supplémentaires.

Nous ne pouvons pas oublier les séismes dévastateurs qui ont frappé en février. Eux aussi ont ajouté une couche de souffrance, en donnant lieu à de nouveaux déplacements, en endommageant et détruisant d'autres infrastructures critiques et en tuant ou blessant plus de 13 000 personnes dans le seul nord-ouest.

Avec la situation économique qui se détériore et les prix alimentaires toujours à la hausse, nombre de ceux à qui nous venons en aide nous expliquent qu'ils n'ont plus les moyens de nourrir leur famille. Un habitant du camp de Serekaniye, dans le nord-est de la Syrie, a dit à mes collègues qu'il était obligé de choisir entre des soins médicaux vitaux et de la nourriture pour sa famille. Il souffre du diabète et d'une maladie cardiaque, et le manque de services de santé disponibles fait qu'il doit vendre une partie de son panier alimentaire pour acheter des médicaments afin de rester en vie. Il a exprimé sa détresse de ne plus avoir assez, de ce fait, pour nourrir sa famille. Tel est

le choix impossible auquel sont actuellement confrontées nombre de familles syriennes dans le besoin.

Malheureusement, les choix de ce genre ne se limitent pas aux services médicaux et à la nourriture, mais s'étendent à tous les aspects de la vie, y compris l'éducation des enfants. Dans le cadre d'une évaluation réalisée cet été par le Comité international de secours, près de la moitié des foyers que nous avons interrogés ont indiqué que leurs enfants n'étaient pas scolarisés. Lorsque nous leur avons demandé pourquoi, 74 % d'entre eux ont répondu que leurs garçons ne l'étaient pas parce qu'ils devaient travailler pour soutenir leur famille, tandis que 46 % ont expliqué que les filles ne faisaient pas d'études en raison d'un mariage précoce.

Tandis que les familles syriennes se heurtent à des choix impossibles entre alimentation et soins de santé, enseignement et considérations financières, les organismes humanitaires sont eux aussi forcés de prendre des décisions impossibles concernant les services à privilégier. Dans tout le pays, l'aide humanitaire demeure une bouée de sauvetage pour des Syriens qui n'ont pas beaucoup d'autres options de survie. Toutefois, malgré l'augmentation flagrante des besoins humanitaires, le plan d'intervention de cette année n'est financé qu'à moins de 30 %, comme indiqué par l'OCHA. Nombre de nos donateurs nous ont déjà informés qu'il faudrait s'attendre à de nouvelles restrictions budgétaires comprises entre 20 et 40 % l'an prochain. Cet important déficit de financement se traduira tout simplement par des besoins encore plus grands en 2024, créant une spirale descendante et nous obligeant à faire le choix terrible de savoir quelles familles vulnérables nous aiderons. Le fardeau de ce choix sera sur les épaules des organismes humanitaires, c'est-à-dire le Comité international de secours et nos 27 partenaires, puisqu'on nous demandera de faire plus avec encore moins.

Compte tenu de l'impasse où se trouvent à la fois les efforts déployés pour mettre fin à la crise et le soutien financier apporté à ceux qui en souffrent, il y a sérieusement lieu de craindre que la République arabe syrienne soit en passe de devenir une crise oubliée. C'est pourquoi le Comité international de secours et plus largement la communauté des organisations non gouvernementales militaient tant pour que le Conseil renouvelle pour 12 mois l'autorisation de l'aide transfrontière. Des progrès ont certes été faits à l'intérieur du pays, les secours des Nations Unies transitant à nouveau par Bab el-Haoua après des semaines d'incertitude, mais nous demeurons préoccupés car les accords en vigueur, de court terme

et assortis d'échéances, ne sont pas durables. Tous les Syriens, où qu'ils résident, ont le droit de choisir et de voir leur dignité préservée pour ce qui concerne l'accès à l'aide humanitaire.

Une fois encore, il est selon nous impératif que le Conseil reste saisi de la situation humanitaire en République arabe syrienne, notamment par des séances d'information régulières et des rapports écrits. Étant donné que la crise ne semble pas devoir s'apaiser dans l'immédiat, nous exhortons vraiment le monde à ne pas oublier les personnes dans le besoin, et nous continuons d'insister sur la responsabilité qui incombe au Conseil de protéger les Syriens, où qu'ils se trouvent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Jarbawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général Geir Pedersen et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de leurs exposés, et nous avons écouté attentivement la déclaration prononcée par M<sup>me</sup> Jarbawi.

Nous restons convaincus qu'en Syrie, il n'y a pas d'autre solution que de faire avancer le processus de règlement politique dirigé et mis en œuvre par les Syriens, avec l'assistance de l'ONU, dans le strict respect de la résolution 2254 (2015) et sans ingérence extérieure. Par conséquent, nous maintiendrons notre coopération, tant avec les Syriens qu'avec l'Envoyé spécial, ainsi qu'avec toutes les autres parties prenantes, mais d'abord et avant tout avec nos partenaires du processus d'Astana.

À cet effet, le 22 septembre, en marge du débat général de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, il s'est tenu une nouvelle réunion des Ministres des affaires étrangères de la Russie, de l'Iran et de la Türkiye, au cours de laquelle l'accent a une fois encore été mis sur le rôle directeur et l'approche de la troïka d'Astana dans la consolidation des efforts tendant à faciliter un règlement global en Syrie, dans le strict respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. L'accent a aussi porté sur la nécessité de mobiliser une aide extérieure pour la Syrie, notamment pour garantir son relèvement après le conflit, et d'accélérer le rythme des retours de réfugiés syriens dans leur patrie.

La réunion trilatérale a été suivie de consultations entre les représentants du processus d'Astana et M. Pedersen, durant lesquelles il a été prêté une attention particulière à la tâche de rétablir la Commission constitutionnelle, entre autres. Dans ce contexte, nous saluons de nouveau l'issue de la réunion ministérielle du Groupe de contact de la Ligue des États arabes, tenue le 15 août au Caire, qui a permis de trouver un accord sur la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle et l'organisation d'une nouvelle session du comité de rédaction d'ici à la fin de l'année, dans un lieu convenu.

Compte tenu de la position des Syriens eux-mêmes, que ce soit le Gouvernement syrien ou l'opposition, nous espérons que M. Pedersen se concentrera tout particulièrement sur la convocation d'une nouvelle session de la Commission constitutionnelle, sans se laisser distraire par d'autres initiatives. Dans le même temps, nous demeurons convaincus que les principales décisions concernant les modalités de la poursuite des travaux de la Commission et le lieu du prochain cycle de consultations doivent être prises par les Syriens eux-mêmes.

La situation sur le terrain dans un certain nombre de régions de la Syrie qui ne sont pas sous le contrôle de Damas reste marquée par des tensions. Cela est principalement dû à la présence militaire illégale des États-Unis dans la zone située de l'autre côté de l'Euphrate et à Tanf. Les affrontements entre les Kurdes et les tribus arabes dans la province de Deïr el-Zor sont de plus en plus préoccupants, tout comme l'escalade des tensions dans le sud, notamment dans la province de Soueïda. Ces tendances alarmantes sont la conséquence directe des ingérences extérieures de Washington et de ses alliés qui cherchent à déstabiliser davantage la situation en Syrie et à créer une zone tampon à la frontière.

Les pays occidentaux présents illégalement en Syrie sous prétexte de combattre Daech, ainsi que les groupes kurdes qui sont sous leur contrôle, ont cessé depuis longtemps de combattre les terroristes. Au contraire, ils utilisent activement les militants pour servir leurs propres objectifs contre l'armée syrienne et ses alliés et tentent de blanchir le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui s'est emparé d'Edleb. Outre les actes de provocation des pays occidentaux, les autorités israéliennes aggravent également la situation en multipliant les frappes aériennes arbitraires sur la Syrie. Au cours du seul mois d'août, trois frappes ont été menées sur Damas et Alep, y compris depuis l'espace aérien du plateau du Golan, ce qui a eu pour effet de mettre une nouvelle fois l'aéroport d'Alep hors service.

Pour notre part, nous avons toujours soutenu que la paix et la sécurité à long terme en Syrie ne peuvent être obtenues que par le plein rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, y compris le contrôle par les autorités syriennes de leurs frontières nationales et de leurs ressources naturelles, tout en poursuivant la lutte contre les terroristes.

En ce qui concerne la situation humanitaire en Syrie, nous voudrions avant tout nous féliciter des accords conclus entre Damas et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur l'utilisation de trois points de passage à la frontière avec la Türkiye aux fins de l'acheminement de l'aide humanitaire. Les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï restent ouverts à l'ONU jusqu'au 13 novembre de cette année, tandis que le poste frontière de Bab el-Haoua restera ouvert pendant six mois, c'est-à-dire jusqu'au 13 mars 2024. Ainsi, la capacité de l'ONU d'acheminer des fournitures humanitaires dans le nord-ouest de la Syrie dépasse désormais ce qui était prévu par les résolutions du Conseil de sécurité sur le mécanisme transfrontière. Dans l'ensemble, le dispositif d'acheminement transfrontière de l'aide à la Syrie a pris la forme généralement acceptée dans la pratique mondiale : il s'inscrit désormais dans le cadre du consentement du Gouvernement national et ne fait plus l'objet d'une gestion tatillonne par le Conseil de sécurité.

Nous nous félicitons que la fourniture de l'aide humanitaire internationale à la Syrie soit désormais conforme aux principes directeurs énoncés dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que les questions en suspens, comme c'est le cas pour l'acheminement de l'aide de l'ONU à travers les frontières du Tchad au Soudan ou de l'Ouzbékistan à l'Afghanistan, seront réglées dans le cadre d'un dialogue direct entre l'ONU et Damas, sans ingérence extérieure, y compris de la part du Conseil de sécurité. Dans le même temps, nous sommes gravement préoccupés par le fait que, malgré les possibilités offertes depuis longtemps aux travailleurs humanitaires, l'acheminement de l'aide humanitaire à Edleb par le point de passage de Bab el-Haoua n'a repris qu'un mois et demi après que les accords ont été conclus avec Damas. Ainsi, les habitants de l'enclave, qui ont besoin de toute urgence de l'aide humanitaire et dont l'ONU et d'autres ne cessent de parler, ont une fois de plus été pris en otage par les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, un groupe inscrit sur les listes internationales, qui s'est livré à des jeux diplomatiques avec le Coordonnateur régional des secours humanitaires pour la crise en Syrie, M. David Carden, un citoyen britannique. Tout cela donne une très mauvaise image du travail du bureau

de l'ONU à Gaziantep. La reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire vers le nord-ouest de la Syrie depuis Damas par les points de passage de Sarmada et de Saraqeb sur la ligne de conflit devrait être la prochaine étape. La poursuite du blocus imposé à ces livraisons humanitaires par les terroristes est injustifiable. Nous constatons le sabotage flagrant des voyous d'Edleb et le silence honteux du Secrétariat et de nos collègues occidentaux sur cette situation.

Ce n'est malheureusement pas le seul problème qui est passé sous silence. Dans le contexte des sanctions unilatérales étouffantes imposées à Damas par les pays occidentaux, le Secrétariat a préféré, si nous comprenons bien, tenter de passer sous silence le rapport de l'équipe de pays des Nations Unies en Syrie sur les effets néfastes de ces mesures illégales sur la situation humanitaire dans ce pays qui souffre depuis longtemps. Dans le même ordre d'idées, l'ONU ne semble pas remarquer l'occupation par Washington de la zone située de l'autre côté de l'Euphrate et le pillage des ressources nationales de la Syrie par les États-Unis. Rien que dans le secteur pétrolier, les pertes subies par Damas du fait des activités criminelles des États-Unis sont estimées à 115,2 milliards de dollars. Chaque jour, les États-Unis exportent environ 150 000 barils de pétrole brut, alors qu'en raison de la pénurie de carburant en Syrie, les travailleurs humanitaires sont contraints de réduire leurs opérations, y compris par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. C'est ainsi que les principes tant vantés de l'humanisme américain sont mis en œuvre sur le sol syrien. C'est une honte que le Secrétaire général et le Secrétariat gardent le silence sur cette question.

Nous considérons que la situation critique découlant du fait que le plan d'aide humanitaire de l'ONU pour la Syrie pour l'année en cours est financé à moins de 30 % est particulièrement révélatrice. Il est évident que la Syrie, ainsi qu'un certain nombre d'autres pays dans le besoin, fait l'objet d'une discrimination extrêmement cruelle de la part des donateurs occidentaux, dont le seul souci est de parrainer les livraisons d'armes à l'Ukraine. Il convient de ne pas perdre de vue cette réalité lorsque nous écoutons aujourd'hui les déclarations hypocrites d'un grand nombre de nos collègues occidentaux sur la façon dont ils se soucient du sort des Syriens ordinaires, que non seulement ils n'aident pas, mais qu'ils tentent au contraire d'asphyxier par des sanctions unilatérales illégales.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom du Brésil et de la Suisse, corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Edem Wosornu, et la Vice-Présidente régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Comité international de secours, M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi. Je salue également la participation à la présente séance des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye.

La Suisse et le Brésil se félicitent de la reprise, depuis le 19 septembre, de l'acheminement de l'aide humanitaire de l'ONU dans le nord-ouest de la Syrie par le point de passage de Bab el-Haoua. À ce jour, 65 camions transportant une aide essentielle fournie par l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations sont entrés en Syrie par le poste frontière de Bab el-Haoua. Nous exprimons notre gratitude au Secrétaire général adjoint Griffiths et à son équipe, tant au Siège que sur le terrain, pour la diligence dont ils ont fait preuve pour traduire sur le plan opérationnel les lettres échangées entre le Gouvernement syrien et l'OCHA, garantissant ainsi que le point de passage de Bab el-Haoua puisse être utilisé. Ce point de passage reste au cœur des efforts déployés par l'ONU pour acheminer l'aide humanitaire en Syrie. La reprise de l'acheminement de l'aide est une avancée prometteuse, et nous espérons que ces activités s'inscriront dans la durée.

Nous nous félicitons de la collaboration actuelle entre la Syrie et l'OCHA. Grâce à la prorogation de trois mois de l'utilisation par l'ONU des postes frontière de Bab el-Salam et de Raaï, l'action de l'ONU s'étend désormais à trois postes frontière et permet d'aider 2,7 millions de personnes dans le besoin chaque mois. Nous rappelons en outre que des accords prévisibles sont indispensables pour répondre aux besoins humanitaires sans cesse croissants sur le terrain, et nous appelons tous les acteurs concernés à ne pas limiter la durée des permissions accordées.

L'aggravation de la crise humanitaire en Syrie est très préoccupante. Le rôle joué par l'ONU dans l'acheminement de l'aide reste essentiel, d'autant plus que de plus en plus de Syriens et de Syriennes dépendent de l'aide humanitaire. Il est impératif de veiller à ce que les acteurs humanitaires puissent continuer de bénéficier de toutes les modalités d'aide, que ce soient les modalités transfrontières ou les modalités à travers les lignes de front, tout en garantissant un accès rapide, sans entrave et durable dans toute la Syrie.

Les opérations humanitaires en Syrie doivent continuer d'être menées dans le respect des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Il est essentiel que toutes les parties au conflit armé, sans exception ni quelque prétexte que ce soit, respectent ces normes humanitaires fondamentales et le droit international humanitaire, y compris leur obligation d'autoriser et de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin. En outre, le suivi continu et rigoureux de l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières est indispensable pour garantir l'application de ces principes.

Toutes les parties au conflit doivent respecter le droit humanitaire et le droit des droits de l'homme, tout en garantissant la sécurité et le bien-être des populations vivant en Syrie. Nous nous félicitons également de la détermination de l'OCHA à continuer de faire appel aux donateurs pour qu'ils assurent le financement du plan d'aide humanitaire. À la date du 13 septembre, alors que plus de la moitié de l'année était déjà écoulée, le plan d'aide humanitaire pour 2023 n'était financé qu'à hauteur de 28 %, ce qui a suscité de vives inquiétudes au sein de la communauté humanitaire. Un financement durable est nécessaire pour assurer la mise en œuvre du plan. En outre, nous tenons à souligner l'importance des projets de relèvement rapide pour ce qui est de contribuer à réduire les besoins à long terme.

Nous saluons le dévouement et la transparence dont fait preuve l'OCHA en ce qui concerne l'acheminement de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie dans le cadre du nouveau modèle fondé sur le consentement. Nous remercions l'OCHA de son engagement à tenir le Conseil informé, comme il se doit. En cas d'entrave à l'accès humanitaire, il est en effet impératif d'en connaître l'existence et d'en comprendre les causes pour pouvoir réagir rapidement.

La Suisse et le Brésil ont toujours été, et restent, pleinement déterminés à œuvrer de bonne foi au sein du Conseil et en concertation avec toutes les parties prenantes afin que le Conseil puisse s'acquitter de sa responsabilité collective à l'égard du peuple syrien.

Je vais maintenant m'exprimer à titre national sur les aspects politiques du conflit syrien.

Le Brésil suit de près la montée des violences en Syrie. Dans le nord-est, les récentes hostilités ont touché des zones peuplées, entraînant de nouvelles pertes en vies humaines parmi les civils et la destruction d'infrastructures civiles essentielles. La reprise des combats dans le

nord-ouest est tout aussi préoccupante, car elle touche les familles vivant dans des camps et perturbe les activités éducatives. Nous exhortons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter une nouvelle escalade.

Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen de ses efforts de rapprochement pour renouer le dialogue avec les principales parties prenantes afin de tenter de sortir le processus politique de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement. La résolution 2254 (2015) propose des éléments susceptibles de mener à un règlement pacifique du conflit, tout en garantissant la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Pour remédier à la crise des réfugiés syriens, il convient d'adopter une approche intégrée. Une action collective est toujours nécessaire, en tenant compte des besoins de protection des réfugiés conformément au droit international.

La crise humanitaire qui sévit en Syrie souligne la nécessité d'instaurer un cessez-le-feu immédiat et global. Dans le contexte de la crise économique actuelle, marquée par la dépréciation de la monnaie et la flambée des prix des produits de première nécessité, l'aggravation des souffrances de la population civile syrienne et des dommages causés aux infrastructures critiques est tout simplement inacceptable.

La poursuite des violences, la grave crise économique conjuguée à l'aggravation de la faim, les violations des droits humains et le blocage du processus de paix constituent, selon les termes de M. Pedersen, un « statu quo inacceptable ». Ne nous contentons pas d'espérer, mais œuvrons avec diligence pour trouver une issue politique favorable à la situation en Syrie, afin d'apporter, à terme, la paix, la stabilité et la réconciliation tant espérées par la population syrienne.

Une solution militaire à la crise syrienne est non seulement illusoire, mais aussi préjudiciable à l'avenir du pays. Une volonté politique renouvelée est essentielle à la relance d'un processus politique intrasyrien crédible, tout particulièrement lors de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. Nous encourageons toutes les parties à faire montre de souplesse en vue de la relance du processus politique mené sous les auspices de l'ONU. La Syrie et la région doivent aller de l'avant et laisser derrière elles cette période douloureuse. Il est grand temps de le faire.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé et de ses efforts inlassables pour parvenir à une solution politique durable en Syrie, notamment par son action diplomatique au cours de la semaine de haut niveau. Je me félicite également de la mise à jour très utile de M<sup>me</sup> Wosornu. Je tiens par ailleurs à remercier M<sup>me</sup> Jarbawi de son exposé, qui donne à réfléchir, et de tous les efforts qu'elle et le Comité international de secours déploient pour élargir l'accès à l'aide humanitaire en Syrie.

Les États-Unis se félicitent de la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire des Nations Unies via le point de passage de Bab el-Haoua, un point d'accès essentiel qui permet à l'aide d'atteindre des millions de Syriennes et de Syriens vulnérables. S'il est mis en œuvre, l'accord que le Secrétaire général adjoint Griffiths et son équipe ont pu conclure avec les parties sur le terrain dans le nord-ouest de la Syrie et avec Damas contribuera à maintenir cette bouée de sauvetage. Nous sommes toutefois conscients que le régime manipule depuis 10 ans l'aide humanitaire destinée à toutes les régions de Syrie, et qu'il refuse toujours d'autoriser l'ONU à accéder au camp de déplacés de Roukban. Nous craignons également que le régime ne tente, à l'avenir, d'imposer de nouvelles conditions à l'ONU, en particulier durant l'automne et l'hiver, lorsque l'autorisation d'utiliser les trois points de passage devra être renouvelée et que les besoins humanitaires seront les plus importants.

Le Conseil doit apporter à l'ONU le soutien dont elle a besoin pour résister aux pressions du régime d'Al-Assad et maintenir un accès sans entrave à tous les Syriens, aussi longtemps que nécessaire. La population syrienne compte sur nous en cette période de profonde détresse. En tant que premier donateur humanitaire dans le cadre de la réponse à la crise syrienne, les États-Unis appuient l'acheminement de l'aide aux Syriens dans le besoin selon toutes les modalités possibles, y compris à travers les frontières et les lignes de front, dans toutes les régions de la Syrie.

Je tiens à souligner qu'il importe de continuer à rendre compte au Conseil de l'évolution de la situation humanitaire et politique en Syrie, conformément à la résolution 2139 (2014). Sur le plan politique, nous suivons les informations faisant état de manifestations populaires en Syrie, et nous continuons de soutenir le peuple syrien dans son appel à la paix, à la dignité, à la sécurité et à la justice. Les États-Unis défendent également la capacité du peuple syrien à exercer son droit de réunion pacifique et son droit à la liberté d'expression. La reprise des

manifestations en Syrie met en évidence la nécessité de parvenir à une solution politique dirigée par les Syriens.

Nous continuons d'insister sur le fait que l'application de la résolution 2254 (2015) reste la seule voie viable pour mettre un terme au conflit. À cette fin, nous exhortons le régime syrien à participer véritablement au processus politique, comme il est demandé dans la résolution 2254 (2015), en réintégrant les travaux de la Commission constitutionnelle, qui ne s'est pas réunie depuis plus d'un an. Certes, la simple tenue d'une nouvelle réunion de la Commission constitutionnelle ne mettra pas fin au conflit, mais nous sommes convaincus que la participation du régime constituera un signal important de son intention de reprendre le processus politique. Les sanctions des États-Unis resteront en place jusqu'à ce qu'il y ait, au minimum, des progrès concrets et quantifiables sur la voie d'une solution politique.

Les conflits et les crises ne manquent pas à l'ordre du jour du Conseil, mais nous ne devons pas laisser la Syrie tomber dans l'oubli, alors que les besoins humanitaires continuent d'augmenter et que les efforts de paix restent au point mort. Lorsque je me suis rendue à la frontière entre la Türkiye et la Syrie l'année dernière, une réfugiée syrienne m'a dit qu'elle craignait que le monde ne finisse par oublier les souffrances de son peuple. Je lui ai répondu que les États-Unis ne permettraient pas que cela se produise. Le Conseil doit envoyer le même message à l'ensemble du peuple syrien.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, la Directrice Wosornu et la Vice-Présidente du Comité international de secours Jarbawi de leurs exposés. Alors que les besoins humanitaires en Syrie ont atteint leur niveau le plus élevé depuis des années, les données factuelles et les analyses fournies par leurs équipes revêtent la plus haute importance pour le Conseil.

Tout d'abord, le Royaume-Uni se félicite d'apprendre que l'aide peut parvenir à nouveau aux populations du nord-ouest de la Syrie, 70 jours après que la Russie a opposé son veto au projet de résolution S/2023/506 sur les opérations transfrontières. Nous insistons sur le fait que l'acheminement de cette aide doit être sûr et sans entrave, et qu'il doit se faire dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Mais une fois de plus, l'ONU doit élaborer des plans d'urgence en prévision de l'expiration des autorisations pour les points de passage de Raï et de Bab el-Salam

dans 45 jours. Les accords à court terme ne constituent pas une solution viable pour la population du nord-ouest de la Syrie, qui dépend de l'aide vitale de l'ONU. Et ces arrangements à court terme font perdre du temps aux équipes humanitaires sur le terrain en les obligeant à faire face constamment à des urgences et à se préparer aux pires scénarios, alors que leur priorité la plus urgente est de s'occuper des personnes qui ont besoin de leur aide. Nous devons adopter une approche plus durable pour préserver cette aide vitale que constitue l'assistance transfrontière.

En ce qui concerne la situation politique, nous suivons de près les manifestations à Soueïda pour la défense des droits politiques et économiques. Il est décevant de constater que, malgré sa réintégration au sein de la Ligue des États arabes, la Syrie refuse de se conformer aux décisions du Conseil et de participer véritablement au processus politique. Le trafic de grandes quantités de Captagon dans la région se poursuit sans relâche. Ce mois-ci, nous avons assisté à certaines des plus importantes saisies de Captagon jamais réalisées.

Nous exhortons donc le régime à commencer à participer sérieusement au processus politique établi par la résolution 2254 (2015), y compris en convoquant rapidement la Commission constitutionnelle. Il en va de la paix et de la stabilité de la région.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

J'ai également écouté attentivement la déclaration de M<sup>me</sup> Jarbawi.

La semaine dernière, le Président chinois Xi Jinping a rencontré le Président syrien Bashar Al-Assad, qui avait été invité en Chine pour assister à la cérémonie d'ouverture des dix-neuvièmes Jeux asiatiques. Ils ont eu un échange de vues approfondi sur les relations bilatérales et des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Le Président Xi a souligné que la Chine soutient la Syrie dans son opposition à l'ingérence étrangère et son rejet des actes d'intimidation unilatéraux ainsi que dans ses efforts pour préserver son indépendance nationale, sa souveraineté et son intégrité territoriale, reconstruire le pays, renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme, promouvoir une solution politique à la question syrienne, conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, ainsi qu'améliorer ses relations avec les autres pays arabes et jouer un rôle plus important dans les affaires internationales et régionales. Ses paroles guideront la Chine dans la poursuite de ses efforts pour

participer activement aux discussions de la communauté internationale sur les questions liées à la Syrie et jouer un rôle constructif dans le règlement politique de la question syrienne.

La Chine soutient et salue le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et appuie les efforts déployés par les pays arabes, dans l'unité, pour donner un nouvel élan au règlement de la question syrienne. Nous nous félicitons de l'accord auquel est parvenu le groupe de contact arabe sur la Syrie en vue de la convocation d'un nouveau cycle de réunions de la Commission constitutionnelle syrienne au cours de l'année. Nous attendons avec intérêt les résultats positifs qui seront obtenus lors de ces réunions. Les pays extérieurs à la région doivent respecter pleinement la volonté des pays de la région et de leurs peuples, et créer un environnement extérieur propice à la communication et aux consultations entre les parties concernées.

Nous soutenons les mesures prises par le Gouvernement syrien pour lutter contre le terrorisme et maintenir la sécurité et la stabilité nationales, et nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre des campagnes de lutte contre le terrorisme menées par le Gouvernement. La Chine s'oppose aux tentatives des forces extérieures de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Syrie et de porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité. Nous nous opposons également à la présence militaire illégale et aux opérations militaires illégales en Syrie, ainsi qu'à l'exploitation illégale de ses ressources naturelles.

Depuis juillet, de nouveaux progrès ont été réalisés en matière de fourniture de l'aide humanitaire à la Syrie. Le 19 septembre, l'acheminement de l'aide transfrontière par le point de passage de Bab el-Haoua a repris, marquant la pleine mise en œuvre des nouveaux accords d'aide humanitaire transfrontière grâce aux efforts conjoints de l'ONU et du Gouvernement syrien. Toutes les parties doivent s'efforcer de maintenir la dynamique positive actuelle, de créer un climat propice à des interactions saines entre la Syrie et l'ONU, et de redoubler d'efforts pour reprendre et intensifier l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dès que possible.

Les donateurs concernés doivent honorer leurs engagements afin de garantir que les activités humanitaires dans toute la Syrie bénéficient d'un financement adéquat et sans discrimination. Dans le même temps, la communauté internationale doit appuyer le renforcement des capacités du Gouvernement syrien en matière d'aide humanitaire, élargir la portée des activités humanitaires en Syrie, accroître les investissements dans le relèvement

rapide et soutenir le développement économique et social de la Syrie d'une manière autonome et durable.

On ne peut pas fermer les yeux sur les effets négatifs des sanctions unilatérales sur la situation humanitaire de la Syrie ni les nier. Elles doivent être levées dès que possible et sans condition.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Geir Pedersen et M<sup>me</sup> Edem Wosornu de leurs précieux exposés. Nous remercions également M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi de sa déclaration, qui a mis en lumière les conditions de vie difficiles du peuple syrien frère.

Dans le cadre de la séance d'aujourd'hui, je voudrais d'abord aborder le volet politique en Syrie.

Les Émirats arabes unis soulignent l'importance de poursuivre le dialogue, de renforcer la confiance entre les parties syriennes et de parvenir à une solution politique dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, seul moyen de mettre fin à la crise. Les Émirats arabes unis soulignent également l'importance de préserver la dynamique diplomatique arabe dont nous avons été témoins au cours des derniers mois pour faciliter une solution pacifique en coordination avec l'ONU, surtout après l'absence de toute avancée sérieuse sur ce volet depuis longtemps. Nous pensons que le groupe de contact arabe sur la Syrie joue un rôle important et doit bénéficier de l'appui de la communauté internationale, car tous ces efforts déployés par les pays arabes visent à soutenir et à renforcer l'orientation définie par l'ONU et les efforts de l'Envoyé spécial.

Dans ce contexte, nous saluons les propos de M. Pedersen concernant l'organisation d'une réunion de la Commission constitutionnelle à la fin de l'année. Nous espérons que la Commission pourra reprendre ses travaux et sortir de cette impasse prolongée.

Sur le plan de la sécurité, nous exprimons notre inquiétude face à l'escalade des tensions en Syrie ce mois-ci et à la recrudescence de la violence sur toutes les lignes de front. Par conséquent, il faut continuer d'appeler à la désescalade dans toutes les régions syriennes et à la cessation des actes de violence, en particulier compte tenu de la fragilité de la situation et du fait que l'organisation terroriste Daech reste à l'affût, en vue de profiter de tout vide sécuritaire pour rétablir son contrôle sur les zones libérées.

Nous réaffirmons notre position ferme sur la nécessité de préserver l'indépendance, l'unité et l'intégrité

territoriale de la Syrie et d'instaurer une sécurité et une stabilité durables.

En ce qui concerne la situation humanitaire, les Émirats arabes unis se félicitent de la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire par le point de passage de Bab el-Haoua ce mois-ci. Ces faits nouveaux importants et encourageants illustrent bien les résultats qui peuvent être obtenus grâce à un dialogue constructif et à une compréhension mutuelle. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts du Gouvernement syrien et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que de leur étroite coopération au cours des derniers mois, pour parvenir à l'accord souhaité à l'heure où l'aide humanitaire est la plus nécessaire.

Nous attendons avec intérêt la poursuite de cette coopération et de cette coordination, d'une manière qui serve les intérêts et qui réponde aux besoins du peuple syrien frère, dont nous demeurons solidaires. Nous soulignons l'importance de la poursuite de l'acheminement de l'aide par les deux autres points de passage de la frontière, le plus récent étant l'entrée de six camions par le point de passage de Bab el-Salam. Cela permet de garantir l'entrée de la plus grande quantité possible d'aide par tous les moyens disponibles.

Nous continuons à souligner la nécessité de garantir l'acheminement régulier et sans entrave de l'aide à travers les lignes de front et d'augmenter cette aide à un niveau qui corresponde aux besoins considérables sur le terrain, compte tenu notamment de l'autorisation d'ouvrir les points de passage de Sarmada et de Saraqeb jusqu'en février 2024 accordée par le Gouvernement syrien. La communauté internationale doit envisager tous les moyens pour stopper l'effondrement économique en Syrie et réduire ses répercussions tragiques sur les conditions humanitaires et sociales du peuple syrien frère, compte tenu en particulier de la chute sans précédent de la monnaie syrienne.

Nous soulignons que reconstruire la Syrie et l'aider à se relever et à prospérer contribuera également à renforcer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région, et pas seulement en Syrie. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur les projets de relèvement rapide, qui restent le meilleur moyen d'apporter des changements tangibles sur le terrain, en particulier en ce qui concerne la rénovation d'infrastructures. Cela permettra de fournir aux Syriens les éléments dont ils ont besoin pour mener une vie décente et de créer les conditions propices au retour librement consenti et en toute sécurité des réfugiés. Nous insistons à nouveau sur la nécessité d'appuyer les

activités de déminage en Syrie dans le cadre de ces projets afin de protéger les civils.

Pour terminer, nous soulignons que l'étape actuelle est critique pour le peuple syrien. Nous devons placer ses intérêts au-dessus de toute autre considération, rendre possible la fin de ses graves souffrances et lui permettre de vivre dans la sécurité, la paix et la dignité. Permettre que le dossier syrien reste l'otage de différends géopolitiques ne sera dans l'intérêt d'aucune partie. Au contraire, cela entraînera une nouvelle détérioration de la situation humanitaire, économique et de sécurité, dont les répercussions toucheront l'ensemble de la région. En tant que membres de l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous devons empêcher une telle issue.

Avant de conclure mon intervention, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance à laquelle participera le Représentant permanent de la Syrie, l'Ambassadeur Bassam Sabbagh, je tiens à le féliciter de son nouveau poste et à lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Mozambique.

Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu. Nous remercions également M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi de son éclairage, et nous saluons la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance.

Plus de 10 ans après le Printemps arabe, la Syrie est toujours marquée par l'instabilité politique et la violence, qui ont des conséquences désastreuses sur la vie et le bien-être des civils. Il est regrettable que la situation en Syrie n'ait pas connu d'évolution notable, malgré les efforts déployés aux niveaux international et régional pour mettre fin au conflit.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la récente recrudescence de la violence dans le nord du pays, notamment entre milices rivales, qui a entraîné la mort de 23 civils et le déplacement de plus de 20 000 personnes. Les bombardements intenses sur les lignes de front signalés ce mois-ci dans le nord de la Syrie sont tout aussi inquiétants.

La grande majorité des victimes de ce conflit qui perdure sont des femmes et des enfants, ainsi que des travailleurs humanitaires. Nous déplorons cette violence inutile, qui sape les efforts de paix. Il est essentiel que toutes les parties respectent le cessez-le-feu s'étendant à tout le territoire, ainsi que la protection des civils, des travailleurs humanitaires et des infrastructures civiles, conformément au droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Comme nous l'avons souvent dit, il n'existe pas de solution militaire à la crise exagérément prolongée en Syrie. Par conséquent, nous réaffirmons que l'option la plus viable pour garantir durablement la paix et la stabilité est un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens. Un tel processus doit associer toutes les composantes et tous les acteurs de la société syrienne, y compris les femmes, et répondre aux aspirations du peuple syrien, avec l'aide de l'ONU et l'appui de la communauté internationale.

Aujourd'hui plus que jamais, nous implorons les parties et les acteurs d'imprimer un nouvel élan à ce fragile processus politique, notamment par l'intermédiaire de trois éléments.

Premièrement, nous demandons instamment la reprise des réunions de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, dirigée et contrôlée par les Syriens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Les parties doivent s'entendre sur les modalités d'une reprise des pourparlers dans les meilleurs délais, afin de créer les conditions propices au processus politique tant attendu. Elles doivent faire preuve d'une volonté et d'un engagement politiques de traiter les questions clefs et de fond qui les préoccupent afin de faire avancer le processus.

Deuxièmement, nous appelons à un renforcement du rôle des acteurs régionaux en appui au processus politique. Nous espérons que le Groupe de contact sur la Syrie de la Ligue des États arabes travaillera en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial pour donner un nouvel élan au processus politique. Cela doit s'inscrire dans le droit fil de la résolution 2254 (2015), qui reste la principale feuille de route pour œuvrer en faveur de la solution politique souhaitée, d'une manière qui tienne compte des intérêts de l'éventail le plus large de la population syrienne, y compris les femmes et les membres de la société civile.

Troisièmement, tout en saluant le rôle des différentes parties prenantes dans la recherche d'une solution à la crise syrienne, nous insistons sur la nécessité de coordonner les divers efforts, tels que le processus d'Astana

et le Groupe de contact de la Ligue des États arabes, sous les auspices de l'Envoyé spécial, afin de garantir la cohérence et l'efficacité des différentes interventions. À cet égard, nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial, en particulier son initiative progressive, et nous appelons les parties à collaborer de manière constructive avec lui dans sa quête d'une solution durable au conflit syrien.

En ce qui concerne la situation humanitaire désastreuse en Syrie, les trois membres africains du Conseil de sécurité constatent avec inquiétude qu'elle est considérablement aggravée par la détérioration de la situation économique. De ce fait, des millions de Syriens continuent de souffrir d'insécurité alimentaire et, comme nous l'avons entendu dans les exposés présentés aujourd'hui, près de la moitié de la population est considérée comme souffrant d'insécurité alimentaire, tandis que les autres Syriens ont besoin d'une aide nutritionnelle et n'ont pas accès à l'eau potable.

Les récentes réductions des services d'assistance du Programme alimentaire mondial exacerbent davantage la situation tragique de nombreux Syriens, des millions d'entre eux ne bénéficiant plus d'une aide essentielle, tandis que ceux qui en bénéficient ne voient que la moitié de leurs besoins satisfaits. Il est inquiétant de constater que cette situation désastreuse entraîne d'autres maux sociaux, qui obligent les Syriens à recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs, y compris le mariage précoce.

La situation humanitaire en Syrie exige une action urgente et collective de notre part. Le plan d'intervention humanitaire pour la Syrie reste sous-financé à hauteur de 70 %, et nous lançons un appel urgent à la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide au peuple syrien. Le peuple syrien mérite notre soutien, en particulier en cette période critique, alors qu'il se remet des conséquences dévastatrices du tremblement de terre survenu en février et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), sur fond de violence incessante. De ce fait, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment qu'ils sont résolument favorables à ce que tous les modes d'acheminement de l'aide à toutes les personnes qui en ont besoin en Syrie soient exploités. Le mécanisme d'aide transfrontière, autant que l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, demeure essentiel pour atténuer les souffrances de la population syrienne. Nous renouvelons notre appel aux parties afin qu'elles collaborent étroitement avec l'ONU pour créer un environnement sûr et sécurisé en vue d'élargir le mécanisme de soutien à travers les lignes de front.

À cet égard, nous avons été heureux d'apprendre que les missions transfrontières dans le nord-ouest de la Syrie se sont poursuivies malgré l'incapacité du Conseil de renouveler la résolution 2672 (2023). Nous nous félicitons de l'acheminement de l'aide humanitaire par les points de passage de Bab el-Haoua et de Bab el-Salam. Compte tenu de la situation humanitaire désastreuse dans le nord-ouest du pays, les 49 et 16 camions qui sont entrés en Syrie par ces deux points de passage, respectivement, depuis le 19 septembre achemineront une aide vitale et contribueront à atténuer les souffrances de nombreuses personnes. Pour réduire la dépendance continue à l'égard de l'aide extérieure, nous appelons de nouveau les donateurs à augmenter le financement des activités de relèvement rapide et de subsistance en tant que solution de rechange à moyen et long terme autre que l'appui périodique.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment que la résolution 2254 (2015) demeure la solution la plus viable au conflit. Des progrès dans le processus politique ouvriront la voie tant attendue vers la paix, qui ne pourra être réalisée que par l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et grâce à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU. Alors que la crise que traverse le pays est entrée dans sa deuxième décennie, les trois membres africains du Conseil de sécurité expriment leur solidarité avec le peuple syrien, qui poursuit sa quête de paix, et réaffirment leur appui à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de la Syrie.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen ; la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Wosornu ; et M<sup>me</sup> Su'ad Jarbawi, Vice-Présidente régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Comité international de secours, des informations qu'ils nous ont fournies. Je salue la présence des Représentants permanents de la Syrie, de la Türkiye et de l'Iran à la séance d'aujourd'hui.

Ma délégation salue les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour faire en sorte que la diplomatie de la paix devienne l'unique moyen de faire avancer les négociations politiques en vue de mettre fin à un conflit qui porte préjudice aux conditions de vie du peuple syrien depuis 12 ans. Il est important de rétablir la confiance des parties jusqu'à créer un environnement favorable à la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle et à la relance du plan de négociation progressif et réciproque et de la mise en

œuvre d'autres stratégies, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous estimons que l'action politique doit au moins assurer la stabilité et la gouvernance grâce à la mise au point de stratégies nationales, régionales et mondiales ; la réactivation de l'appareil économique et productif, afin de réduire la dépendance de millions de personnes à l'égard de l'aide humanitaire ; la mise en place de mécanismes de responsabilité et de justice transitionnelle qui apportent des réponses aux familles des personnes assassinées, portées disparues ou privées arbitrairement de liberté ; et la reconstitution du tissu social sur la base de l'intégration du plus grand nombre de secteurs sociaux et politiques à toutes les étapes des négociations, en particulier en garantissant la participation pleine, égale et véritable des femmes et des jeunes.

Nous espérons que l'ouverture inconditionnelle des points de passage de la frontière pour accéder au nord-ouest de la Syrie sera maintenue indéfiniment, tout comme les garanties de sécurité et de liberté de mouvement pour le personnel de l'ONU et des organismes qui lui sont associés sur le terrain. À cet égard, nous considérons que les informations que l'OCHA peut fournir au Conseil restent pertinentes. Le manque d'accès à des sources d'eau potable, l'augmentation du nombre de cas de choléra et du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, mais aussi le nombre croissant de femmes et de filles déplacées et exposées à la violence fondée sur le genre sont autant de réalités qui tendent à s'aggraver à l'approche de l'hiver. Dans ce contexte, nous encourageons les donateurs à rester fidèles à leurs engagements en ce qui concerne le plan d'intervention humanitaire. La crise financière menace de réduire les opérations de distribution de nourriture et de médicaments ainsi que la mise en œuvre des projets de relèvement rapide.

Enfin, nous renouvelons l'appel lancé à tous les acteurs pour qu'ils contribuent à la réconciliation nationale et à la coopération au service du développement.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Wosornu des exposés qu'ils ont présentés au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je remercie également M<sup>me</sup> Jarbawi d'avoir partagé son expérience et ses précieuses observations.

La situation humanitaire en Syrie reste l'une des plus graves au monde, les conditions de vie de millions de personnes continuant à se détériorer. Durant les mois d'été, les vagues de chaleur ont aggravé les souffrances de la population dans tout le pays, en particulier des

personnes déplacées et vivant dans des camps dans le nord-est et le nord-ouest du pays. Les pénuries d'eau, qui sont principalement dues à la pénurie de carburant, aux hostilités et à la réduction des services humanitaires, ont poussé des familles à bout. Dans toute la Syrie, la faim aiguë continue de sévir ; 12,1 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë et, en raison du sous-financement du plan d'intervention humanitaire, environ 2,5 millions de personnes ne reçoivent plus d'aide alimentaire ou en espèces par l'intermédiaire de l'ONU. Les enfants souffrent de malnutrition chronique, des mauvaises conditions sanitaires et de l'absence d'éducation. Les mariages précoces et forcés persistent et sont des mécanismes d'adaptation négatifs que les familles utilisent souvent pour atténuer leurs difficultés financières ou les risques pour l'honneur familial face aux taux croissants de violence sexuelle.

Les perspectives pour le reste de l'année 2023 sont sombres, car la forte augmentation du prix du panier alimentaire, le non-renouvellement de l'Initiative de la mer Noire et la dépréciation de la monnaie poussent un nombre encore plus important de Syriens vers la catastrophe économique. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par l'aggravation de la situation. Il est donc urgent d'augmenter le financement de l'aide humanitaire pour éviter l'effondrement total des services humanitaires, médicaux et sociaux de base dans tout le pays. Un accès sans entrave et des opérations renforcées sont indispensables pour éviter les conséquences humanitaires cumulées les plus graves auxquelles le peuple syrien ait jamais été confronté.

Malte se félicite de la reprise des opérations humanitaires transfrontières à Bab el-Haoua. Ce point de passage vital est indispensable pour venir en aide aux près de 4 millions de Syriens qui en ont désespérément besoin dans le nord-ouest du pays. Nous espérons que l'accord conclu entre l'ONU et Damas pour les trois points de passage sera respecté et prolongé tant que ces besoins persisteront. Nous appelons également toutes les parties prenantes à respecter leurs obligations en vertu du droit international afin de faciliter l'acheminement sans entrave de l'aide vers toutes les zones du nord-ouest en utilisant le point de passage de Bab el-Haoua.

L'origine principale des besoins humanitaires divers et variés sont la paralysie politique persistante et le conflit militaire. À l'échelle du pays, nous prenons note des récentes manifestations dans le sud, des tensions inquiétantes dans le nord-est entre les Forces démocratiques syriennes et les communautés tribales, ainsi que

de la poursuite des frappes aériennes dans le nord-ouest. Seul un processus politique facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015), permettra de produire les changements nécessaires pour éliminer les causes profondes de la crise à laquelle la Syrie reste confrontée. Tous les acteurs, y compris la Ligue des États arabes, doivent soutenir les efforts et les échanges de l'Envoyé spécial pour encourager Damas à répondre favorablement à l'initiative progressive et réciproque. L'élément décisif pour débloquer ce processus politique est la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle. L'impasse dans laquelle elle se trouve est profondément regrettable, car elle reste le seul format permettant à toutes les parties de se rencontrer pour dialoguer. À cet égard, nous nous félicitons d'apprendre aujourd'hui qu'il est prévu que cette instance cruciale se réunisse avant la fin de l'année. Nous espérons sincèrement que toutes les parties prenantes, en particulier Damas, feront preuve de la volonté politique nécessaire à une participation effective et à la prise de mesures importantes pour mettre un terme à cette guerre dévastatrice qui semble sans fin.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Pedersen ainsi que M<sup>me</sup> Wosornu et M<sup>me</sup> Jarbawi pour leurs présentations.

La guerre se poursuit en Syrie, en toute impunité, et les violences restent innombrables. Cette guerre a des répercussions sur l'ensemble de la région, qui accueille plusieurs millions de réfugiés et qui subit les contrecoups du trafic de Captagon orchestré par le régime syrien. L'instabilité alimente également le terrorisme. Je réitère le soutien de la France à l'action de M. Pedersen et à sa médiation. Il n'y aura pas de solution juste et durable en Syrie tant qu'un processus crédible et inclusif n'aura pas été engagé sur la base de la résolution 2254 (2015). La voix de ceux qui manifestent à Soueïda et dans tout le reste de la Syrie ne dit pas autre chose. La communauté internationale attend des gestes concrets et vérifiables de la part du régime. Les conditions du retour des réfugiés doivent être réunies. Damas n'a toujours pas présenté d'engagements concrets en ce sens. La France redit son soutien aux pays qui accueillent ces millions de Syriens.

La reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire à travers le point de passage de Bab el-Haoua est une bonne nouvelle. Je salue les efforts de Martin Griffiths et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires qui ont permis ce résultat. Pour autant, l'opposition de la Russie à un renouvellement du mécanisme transfrontalier, en juillet dernier, suscite l'inquiétude légitime des acteurs humanitaires dans un contexte extrêmement détérioré

depuis les séismes du 6 février dernier. Il est essentiel que le Conseil reste saisi de ce dossier et il serait souhaitable que le Secrétariat puisse rendre compte régulièrement et par écrit de la réponse humanitaire en Syrie.

Enfin, les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité devront rendre compte de leurs actes. La France salue l'action du Mécanisme international, impartial et indépendant. Elle soutient par ailleurs l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, récemment créée, qui vise à aider les familles des disparus en Syrie à connaître le sort de leurs proches.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, M<sup>me</sup> Wosornu et M<sup>me</sup> Jarbawi de leurs précieuses contributions.

La Syrie demeure confrontée à une grave crise multiforme. Sa population a enduré plus de 12 ans de guerre, marqués par des déplacements incessants, le terrorisme, des tremblements de terre dévastateurs et la détérioration de la situation économique et humanitaire. Malgré l'intensification des efforts diplomatiques au niveau régional, notamment le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et les efforts déployés par le groupe de contact arabe, le Gouvernement syrien ne montre aucun empressement à poursuivre véritablement le processus politique. Nous exhortons donc vivement toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, à participer plus sérieusement et de bonne foi à l'approche pas à pas proposée par l'Envoyé spécial Pedersen et à mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Nous espérons que la Commission constitutionnelle pourra reprendre ses travaux dans les meilleurs délais, quel que soit le lieu où elle se réunira.

Compte tenu de l'insécurité et de l'instabilité persistantes, les conditions ne sont pas encore réunies pour un retour digne, sûr et volontaire des réfugiés. Les pays d'accueil, tels que la Jordanie et le Liban, sont au maximum de leur capacité. Comme l'a clairement déclaré le Roi Abdallah de Jordanie au cours de la semaine de haut niveau, « le fait est que les réfugiés sont loin de retourner en Syrie. Au contraire, davantage de Syriennes et de Syriens risquent de quitter leur pays au fur et à mesure que la crise se prolonge ». Sans perspective de solution politique, la situation humanitaire demeure désastreuse. Le Japon juge encourageants les efforts déployés par l'ONU qui ont permis la récente reprise des opérations d'aide transfrontières via le point de passage de Bab el-Haoua, une bonne nouvelle dont vient de nous faire part le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Nous nous

félicitons également du fait que, depuis le début de l'année, plus de 4 000 camions transportant de l'aide ont rejoint le nord-ouest de la Syrie en empruntant les postes-frontières de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raaï. Toutefois, il est essentiel que les livraisons d'aide de l'ONU, en particulier transfrontières, soient transparentes, systématiquement vérifiées et soumises à un contrôle adéquat pour garantir leur nature humanitaire. Le Japon plaide énergiquement en faveur d'un effort collectif en vue de répondre à l'appel de l'OCHA et de contribuer au plan d'intervention humanitaire, ce qui faciliterait les opérations d'aide des Nations Unies dans le nord-ouest, notamment celles menées à travers les lignes de front ainsi que les projets de relèvement rapide et de subsistance. Nous sommes sérieusement préoccupés par le fait que l'attention de la communauté internationale pourrait diminuer à mesure que la crise s'éternise.

Enfin, la justice est l'une des composantes essentielles d'une solution politique globale et inclusive. Il faut faire la lumière sur le sort de toutes les personnes portées disparues et le lieu où elles se trouvent afin de permettre la réconciliation nationale et de parvenir à une paix durable. Suite à la décision de l'Assemblée générale de créer l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, le Japon attend avec intérêt de recevoir prochainement des informations actualisées de la part du Secrétaire général et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, notamment en ce qui concerne le mandat proposé.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je voudrais me joindre à mes collègues et remercier également l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Wosornu, ainsi que M<sup>me</sup> Jarbawi de leurs exposés.

La Suisse s'associe à la déclaration faite par le Brésil, notre corédacteur sur la question humanitaire. J'aimerais surtout aussi faire écho aux remerciements à l'adresse de l'OCHA pour son grand engagement.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques points à titre national sur la situation politique en Syrie.

Comme l'ont confirmé toutes les intervenantes et tous les intervenants, la situation dans le pays reste très préoccupante. La situation sécuritaire, en particulier dans le nord du pays, impacte fortement la population civile, qui est trop souvent victime d'attaques directes ou sans discrimination. La Suisse appelle toutes les parties à respecter et à faire respecter le droit international humanitaire ainsi

que les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. L'instauration d'un cessez-le-feu au niveau national, prescrite par la résolution 2254 (2015), est plus nécessaire et urgente que jamais pour rendre possible une sortie de la profonde crise humanitaire, sociale et économique dans laquelle le pays est plongé. Nous rappelons également que la Syrie a l'obligation de respecter et de protéger les droits humains de chaque individu.

La Suisse se félicite des contacts récents entretenus par l'Envoyé spécial Pedersen dans la région, y compris à Damas. Nous espérons que ces contacts pourront faire avancer son approche pas après pas, conformément au mandat que lui a conféré le Conseil, et mise en avant par les acteurs régionaux dans le sillage des déclarations d'Amman, du Caire et de Djedda de cette année. Une réunion axée sur les questions de fond et dans les meilleurs délais de la Commission constitutionnelle, sous l'égide de l'Envoyé Spécial, constituerait une étape importante pour une relance du processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015). Le Conseil se doit également de jouer un rôle dans la lutte contre l'impunité, qui est une autre condition *sine qua non* pour permettre une paix durable en Syrie.

Les manifestations qui se déroulent depuis plusieurs semaines à Soueïda démontrent qu'une solution politique au conflit reste aujourd'hui incontournable. La Suisse appelle au respect du droit de manifester librement et de faire entendre sa voix sans faire l'objet de répressions et de violences.

La Suisse soutient sans relâche l'étroite collaboration entre le Bureau de l'Envoyé spécial et le Bureau d'aide à la société civile. Les aspirations, les griefs et les attentes de la société civile et des femmes syriennes en particulier, avec lesquelles j'ai eu le plaisir et l'honneur de plusieurs rencontres et dont j'ai toujours admiré l'énorme engagement et le grand courage, doivent être inclus dans les efforts visant à aboutir à une solution politique durable. Ces plateformes sont d'importantes courroies de transmission entre la réalité du terrain en Syrie et les instances internationales. À cet égard, la Suisse réitère son soutien aux organisations de la société civile qui sont actives à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie et qui jouent un rôle crucial pour atténuer les tensions et les conflits encore à l'œuvre dans le pays.

La Suisse prend note de la décision syrienne du 4 septembre d'abolir les tribunaux militaires de campagne. Nous appelons à ce que cette mesure soit effectivement mise en œuvre afin de prévenir de futures arrestations arbitraires et disparitions forcées de civils et

qu'elle ne porte pas préjudice à la recherche de personnes disparues. De plus, la mise en place de mesures de confiance, au sens de la résolution 2254 (2015) et par toutes les parties, y compris la libération des détenus et la clarification du sort des personnes disparues, sont essentielles pour ouvrir la voie à la réconciliation dans le pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M<sup>me</sup> Wosornu de leurs exposés. Nous apprécions à sa juste valeur le point de vue apporté par M<sup>me</sup> Jarbawi, qui nous a donné un aperçu de la réalité douloureuse qu'est le quotidien en Syrie.

Après plus d'une décennie, la Syrie reste un cauchemar en termes de sécurité, une catastrophe humanitaire, un abîme économique, une ruine financière et un chaos géopolitique, dont l'avenir paraît donc bien sombre. Depuis notre dernière séance sur la question (voir S/PV.9403), la situation générale n'a pas connu d'amélioration, et les progrès sont aux abonnés absents. La réalité reste marquée non seulement par l'instabilité, l'impasse politique, les atrocités, la souffrance humaine et le chagrin, mais aussi par la persistance du régime à s'accrocher au pouvoir à tout prix. Or, ce régime n'est autre que celui qui est à l'origine de ce qui a viré à la tragédie pour une nation entière, et qui représente un obstacle majeur au changement en sapant systématiquement le processus de paix tel qu'il est prévu dans la résolution 2254 (2015).

Inutile de décrire plus avant la situation humanitaire. L'Albanie a déjà appelé de nombreuses fois à ce que l'aide soit acheminée conformément aux principes des Nations Unies, notamment sous le contrôle des mécanismes de surveillance et de communication de l'information, qui doivent être maintenus, et à ce que les autorisations d'accès humanitaire ne soient pas politisées. Un veto absurde a mis un terme à l'autorisation accordée par le Conseil de sécurité pour les livraisons transfrontières dans le nord-ouest du pays, ajoutant de l'insécurité à l'imprévisibilité.

Les besoins humanitaires ne cesseront pas le 31 décembre, mais tout renouvellement futur du droit de passage par Bab el-Haoua dépendra de l'humeur à Damas. Or, sachant ce dont le régime est capable, c'est-à-dire le pire, nous avons des raisons, comme ceux qui sont tributaires de cette aide, de demeurer profondément inquiets. Par conséquent, nous appuyons les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour

obtenir que l'aide humanitaire vitale continue de transiter par le point de passage de Bab el-Haoua. La reprise récente de ces livraisons est une excellente nouvelle. Néanmoins, nous continuons de penser qu'un texte du Conseil s'impose pour garantir, de façon prévisible et pérenne, l'acheminement des secours humanitaires par l'ONU et ses partenaires internationaux.

Nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial et son approche progressive pour remettre le processus politique sur les rails suivant la résolution 2254 (2015). Nous y voyons une fenêtre sur l'avenir, la clef de la porte qui doit ouvrir sur une paix durable, et une sortie viable de ce conflit sans fin, ce qui passe par une Commission constitutionnelle qui soit fonctionnelle et active. La paix et la stabilité n'advieront pas en Syrie si toutes les parties prenantes ne se rassemblent pas et n'agissent pas sincèrement et à l'unisson, guidées par l'ONU, pour obtenir un cessez-le-feu à l'échelle nationale, promouvoir les aspirations légitimes du peuple syrien et créer les conditions d'un retour des réfugiés librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité.

L'Albanie reste profondément préoccupée que les forces gouvernementales poursuivent les arrestations arbitraires, les détentions, les actes de torture et les mauvais traitements, et s'inquiète vivement du sort des plus de 130 000 Syriens qui manquent à l'appel du fait de la pratique systématique des disparitions forcées. Nous souscrivons sans réserve à la création par l'Assemblée générale, au mois de juin, d'une institution indépendante chargée de faire la lumière sur le sort de toutes les personnes disparues et de déterminer où elles se trouvent. Cette question touche des millions de victimes, de personnes rescapées et de familles syriennes, qui cherchent à savoir ce qui est arrivé à leurs proches disparus. Tant qu'elle ne sera pas réglée, elle continuera de faire obstacle à la paix.

Contrairement à ce que voudrait faire croire la propagande du régime, la population syrienne est malheureuse et son horizon reste bouché. Il y a un énorme fossé entre le discours du régime et les gens ordinaires, qui vivent dans la crainte de lendemains précaires alors qu'ils essaient de survivre à l'abîme économique. Les manifestations dans le sud de la Syrie sonnent l'alarme sur la nécessité urgente d'un changement politique. Il ne faut pas oublier qu'il y a 13 ans, des manifestations pacifiques, qui se sont heurtées à la brutalité du régime, ont abouti à un conflit, à la guerre civile, et que la situation perdure encore aujourd'hui. Les gens demandent à cor et à cri de la nourriture sur la table, des médicaments à un prix abordable, du carburant, de l'électricité et de l'eau, et d'autres

produits de première nécessité, tandis que le régime investit dans la production et le trafic de stupéfiants.

Je voudrais conclure en rappelant au Conseil que nous ne devons jamais oublier que les Syriens sont victimes de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme à très grande échelle et de façon systématique. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées, la moitié de la population a été déplacée de force et les blessures profondes sont partout. Dès lors, afin qu'une paix durable soit possible, il ne peut y avoir d'impunité pour les crimes commis. La paix en Syrie passera par des efforts soutenus, et l'application du principe de responsabilité en fait partie.

Tant de fois, y compris aujourd'hui, nombre d'entre nous ont décrit ce qui se produirait si tous les acteurs en Syrie s'unissaient pour œuvrer de bonne foi au service de leur avenir. Malheureusement, nous demeurons confrontés à la constante désolante de ce qu'est la Syrie et de ce qu'elle deviendra encore à cause de l'impasse où elle se trouve si, comme l'Envoyé spécial Pedersen l'a dit plus tôt, les attitudes ne changent pas. Les deux aspects sont clairs, et un choix clair doit être fait, à commencer par les Syriens. Nous réaffirmons notre appui indéfectible à la juste quête des Syriens qui veulent un avenir meilleur en reconstruisant une vie décente, dans la liberté et la dignité, pour eux-mêmes, leur famille et leurs enfants.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Sabbagh (Syrie) (*parle en arabe*) :** Depuis des années, la République arabe syrienne est aux prises avec de graves problèmes causés par le terrorisme venu de différentes régions du monde, la présence militaire illégale des forces américaines et turques et les attaques aériennes répétées d'Israël. Tout cela s'accompagne d'une ingérence éhontée dans nos affaires intérieures et coïncide avec l'imposition d'un blocus économique et de sanctions unilatérales illégales et inhumaines.

Ces défis constituent tous des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies, des principes du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que de toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la Syrie, qui prévoient le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, avec pour résultat l'instabilité et l'insécurité en Syrie et dans toute la région.

Les forces d'occupation israéliennes poursuivent leur assaut contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie en prenant pour cible et bombardant ses infrastructures, ses installations civiles essentielles et ses aéroports. Depuis le début de l'année, elles ont mené 30 raids aériens contre des cibles civiles de ce genre. La République arabe syrienne condamne dans les termes les plus forts tous ces crimes et toutes ces attaques perpétrés par Israël. Nous condamnons également le silence persistant à cet égard de certains États qui se prétendent garants du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ce qui en fait les complices des auteurs de ces crimes et montre clairement jusqu'où va leur deux poids, deux mesures.

Certains membres permanents du Conseil ont commis – et continuent de commettre – des violations flagrantes contre la Syrie. Les États-Unis d'Amérique maintiennent une présence militaire illégitime et injustifiée sur le territoire syrien. Ils apportent leur soutien à des milices séparatistes qui violent l'intégrité territoriale de la Syrie et utilisent des groupes terroristes dans le camp de Roukban à des fins de sabotage et pour provoquer une crise humanitaire inutile. En outre, des délégations américaines s'infiltrèrent illégalement dans le nord-est de la Syrie, la dernière en date étant celle qui était dirigée par Ethan Goldrich, Sous-Secrétaire d'État adjoint. Par ailleurs, ce pays pille les ressources nationales de la Syrie. Il pille notamment le pétrole, le gaz et le blé syriens en plein jour, empêchant ainsi le peuple syrien, à qui ces ressources appartiennent, d'en jouir. Les États-Unis ont causé au secteur pétrolier syrien des pertes directes et indirectes d'un montant total de 115 milliards de dollars. C'est pourquoi nous demandons que ce pays soit mis devant ses responsabilités et contraint de verser des compensations pour ces pertes.

Parallèlement, les États-Unis et leurs alliés européens continuent d'imposer des mesures coercitives unilatérales dans tous les secteurs vitaux, empêchant le peuple syrien d'avoir accès à la nourriture, aux services de santé, à l'énergie, aux transports et à la production agricole, et provoquant des souffrances économiques et humanitaires considérables et sans précédent.

En plus de tout cela, ce matin même, la représentante des États-Unis a réaffirmé devant les membres du Conseil la position illégale, illégitime et honteuse prise par l'administration de l'ancien Président des États-Unis, Donald Trump, annoncée en mars 2019, qui a reconnu la souveraineté d'Israël, Puissance occupante, sur le Golan arabe syrien occupé, en violation flagrante du droit

international et des résolutions pertinentes des organes de l'ONU, en particulier la résolution 497 (1981).

Toutes ces pratiques illégales et illégitimes sur lesquelles nous avons appelé l'attention ne sont que quelques exemples des agissements des États-Unis en Syrie. Les États-Unis nous font la leçon à chaque séance sur la nécessité de respecter la Charte des Nations Unies et sur l'importance de défendre les principes du droit international. Ils cherchent simplement à salir les autres tout en passant honteusement sous silence les répercussions dévastatrices de leurs politiques qui n'engendrent que le chaos et la destruction, qu'ils propagent dans notre région et dans d'autres régions du monde.

Nous avons écouté l'exposé de M. Pedersen, Envoyé spécial pour la Syrie. M. Pedersen s'est récemment rendu à Damas et a rencontré le Ministre des affaires étrangères et des expatriés, qui lui a affirmé l'attachement de la Syrie à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence extérieure et sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, je tiens à souligner que nous continuons de prendre part au processus de dialogue et aux efforts de coordination avec l'Envoyé spécial. Nous espérons que ses efforts permettront à la Commission constitutionnelle de reprendre ses réunions dès que possible.

Nous avons également suivi l'exposé de M<sup>me</sup> Wosornu. Je tiens à souligner que, si le Gouvernement syrien a autorisé l'ONU, le 13 juillet, à utiliser le point de passage de Bab el-Haoua pour assurer la poursuite de l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils syriens dans le nord-ouest du pays, le premier convoi n'a emprunté ce point de passage que le 19 septembre, dans des conditions préjudiciables à l'ONU – plus de deux mois après l'autorisation – en raison de l'obstruction des groupes terroristes présents dans cette zone, qui tiennent en otage les civils syriens qui s'y trouvent. Entre-temps, nous n'avons pas entendu un seul mot de la part des pays qui nous ont rabâché sans cesse qu'ils brûlaient d'envie de répondre aux besoins humanitaires des Syriens.

Tout en remerciant le Secrétaire général adjoint Griffiths des efforts qu'il déploie dans ce domaine, ma délégation souligne qu'en autorisant l'utilisation de ce point de passage, ainsi que l'utilisation des points de passage de Bab el-Salam et de Raai, en plus de ceux de Sarmada et de Saraqeb, pour l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front à l'intérieur du pays, la République arabe syrienne garantit un accès humanitaire suffisant pour répondre aux besoins humanitaires des

Syriennes et des Syriens dans le nord-ouest de la Syrie, comme il se doit. Toutefois, il faut exercer une pression maximale sur les groupes terroristes qui se trouvent dans cette région afin de les empêcher d'exploiter les personnes qui ont besoin de l'aide humanitaire ou de détourner cette aide de son objectif. Il sera également nécessaire de mobiliser un financement suffisant, durable et prévisible pour les programmes et organismes des Nations Unies chargés de ces activités, étant donné que la question de la diminution du financement suscite désormais de réelles inquiétudes quant à la capacité de ces programmes et organismes de s'acquitter de leur mandat. Dans l'intérêt de ses citoyens, le Gouvernement syrien a ouvert cinq points de passage, alors qu'il nous avait été demandé de n'en ouvrir que deux. Les membres du Conseil s'en souviennent-ils ?

En ce qui concerne la question du retour des réfugiés, je tiens à souligner que la Syrie se réjouit du retour de tous les réfugiés syriens qui ont été contraints de quitter le pays à cause de groupes terroristes armés. Le Gouvernement syrien a pris plusieurs décisions en ce sens, et nous coopérons avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le groupe de contact arabe pour atteindre cet objectif. Dans ce contexte, nous appelons les pays occidentaux à œuvrer à la création de conditions propices au retour volontaire et dans la dignité des Syriens dans leurs villes et villages, notamment en mettant en œuvre des projets de relèvement rapide et en finançant les efforts de déminage et de neutralisation des restes explosifs, au lieu d'entraver le retour des réfugiés et de politiser ce dossier pour servir leurs intérêts politiques étriés.

Ma délégation souligne que l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie passe par la mise en place de solutions durables pour aider les Syriennes et les Syriens, ce qui réduirait leur dépendance à l'égard d'une aide humanitaire vitale et renforcerait leur résilience. Elle nécessite également la levée immédiate et sans condition des mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne à la Syrie et à son peuple.

Enfin, avant de conclure mon intervention, et étant donné que cette déclaration est la dernière que je fais devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant permanent de la République arabe syrienne, je voudrais exprimer mes remerciements et ma gratitude aux pays frères et amis membres du Conseil qui ont apporté leur soutien à la Syrie et n'ont ménagé aucun effort pour se tenir à ses côtés face aux ingérences dans ses affaires intérieures et à toutes les tentatives qui ont été faites

pour exploiter et politiser la situation humanitaire dans le pays. J'appelle les autres membres du Conseil à revoir la façon dont ils traitent la Syrie et à adopter une approche constructive afin de contribuer réellement à trouver des solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, plutôt que d'attiser la situation et de détruire ce qui a été accompli.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Irvani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, de leurs exposés sur l'évolution de la situation. Nous prenons également note de la déclaration de M<sup>me</sup> Jarbawi.

La situation humanitaire en Syrie demeure extrêmement grave. L'un des défis les plus urgents auxquels la Syrie est confrontée aujourd'hui concerne ses importantes difficultés économiques, qui sont principalement attribuables aux sanctions unilatérales et à l'exploitation illicite de ses ressources, deux facteurs qui touchent de manière disproportionnée les femmes, les enfants et d'autres Syriens.

Il est essentiel que l'aide humanitaire et les efforts de reconstruction de la Syrie ne soient pas utilisés comme des outils de pression contre le pays. L'Iran a toujours appuyé l'octroi d'une aide au peuple syrien et souligne qu'il importe de fournir l'aide humanitaire de manière équitable et transparente. Nous saluons l'ONU et ses partenaires pour leur détermination inébranlable à aider le peuple syrien et à œuvrer avec diligence pour atténuer ses immenses souffrances. Nous sommes fermement convaincus que la solution principale à la crise syrienne passe par des moyens politiques, car les opérations militaires ne feront que compliquer davantage la situation.

Nous insistons sur l'importance de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, qui est un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique. Nous espérons que les divergences concernant le lieu de réunion de la Commission pourront être réglées rapidement, ce qui lui permettra de reprendre ses travaux. Il est essentiel que la Commission continue de fonctionner, le lieu où elle se réunit étant de moindre importance. Le rôle de l'ONU doit rester celui d'un facilitateur, le processus étant entièrement dirigé et contrôlé par les Syriens. Dans ce contexte, nous soutenons les efforts

déployés par M. Pedersen et ses échanges avec les parties concernées pour sortir de l'impasse au sein de la Commission constitutionnelle.

Malheureusement, après 12 longues années de crise syrienne, nous continuons de constater la présence de groupes terroristes actifs en Syrie, ce qui constitue une grave menace pour sa sécurité et celle des pays voisins. Tout en reconnaissant les préoccupations légitimes des pays voisins de la Syrie en matière de sécurité, il est essentiel de souligner que la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Parallèlement, la présence illégale de forces militaires étrangères en Syrie n'a fait qu'accroître l'instabilité du pays et de la région.

Nous condamnons fermement les attaques que continue de mener le régime israélien sur le territoire syrien. Le régime israélien commet ces agressions pour détourner l'attention de la communauté internationale des crimes atroces qu'il perpètre quotidiennement contre le peuple palestinien.

Nous réaffirmons notre position de principe favorable à un retour rapide des réfugiés en Syrie. Il y a actuellement un grand nombre de réfugiés syriens en Türkiye, au Liban et en Jordanie. Leur retour doit être facilité par les efforts de coopération de tous les gouvernements d'accueil.

Pour relever les défis auxquels sont confrontés les réfugiés syriens, il faut mettre en place des infrastructures essentielles, notamment dans les domaines de l'électricité, de l'eau, du logement et de l'éducation. Le rôle de l'ONU, et en particulier du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, est essentiel à cet égard.

L'Iran est déterminé à collaborer avec ses partenaires dans le cadre du processus d'Astana pour parvenir à une normalisation viable et durable en Syrie. Le processus d'Astana, qui sert de cadre à un dialogue pacifique, a franchi des étapes importantes. Les trois pays garants du processus ont le devoir collectif de faire respecter et de renforcer ce cadre.

Le 22 septembre, à l'occasion de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, l'Iran a organisé une réunion ministérielle avec la Russie et la Türkiye, pays garants du processus d'Astana, avec la participation de l'Envoyé spécial. Parmi les différentes priorités, les Ministres des affaires étrangères ont souligné l'importance de faciliter le retour volontaire et digne des personnes déplacées et des réfugiés syriens dans leurs foyers respectifs en Syrie. Ils ont également fait part de

leurs préoccupations communes concernant la situation humanitaire désastreuse en Syrie et ont appelé à une aide humanitaire sans condition et dénuée de toute considération politique. Ils appuient l'accord bilatéral conclu entre l'ONU et le Gouvernement syrien qui permet l'acheminement d'une aide humanitaire essentielle via Bab el-Haoua pour une période de six mois, ce qui permet d'apporter une aide vitale aux personnes qui en ont cruellement besoin.

Pour terminer, nous nous félicitons des récentes évolutions positives dans les relations diplomatiques de la Syrie, au niveau tant régional qu'international, et leur apportons notre plein appui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Önal** (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, ainsi que M<sup>me</sup> Jarbawi.

La semaine dernière, nous avons tous écouté les dirigeants du monde entier parler des problèmes les plus urgents qui mettent à mal la paix et la sécurité internationales, la prospérité mondiale et les droits humains. Malheureusement, malgré ses graves répercussions politiques, humanitaires et en matière de sécurité, le conflit syrien, qui dure depuis 12 ans, n'a pas la place qu'il mérite sur la liste des priorités mondiales. La réalité est que la crise syrienne n'est pas un conflit gelé, et ce serait une erreur collective de la traiter comme telle.

Aujourd'hui encore, un conflit ouvert se poursuit sur le terrain en Syrie. La population est confrontée à d'importantes privations économiques, en plus d'une crise humanitaire aux proportions catastrophiques, où sept personnes sur 10 dépendent de l'aide humanitaire internationale pour survivre. La situation a été encore aggravée par les tremblements de terre survenus en février. Depuis le début du conflit, des centaines de milliers de personnes ont été tuées. Des millions de personnes ont été forcées de fuir leur foyer et sont devenues des réfugiés ou des personnes déplacées.

La présence d'organisations terroristes, principalement le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple, représente une menace imminente pour l'intégrité territoriale du pays, ce qui est tout aussi inquiétant. Le conflit n'étant toujours pas réglé, de nouveaux éléments d'instabilité viennent s'ajouter au tableau. Les événements récents dans divers domaines,

allant des manifestations contre le régime en cours dans le sud aux affrontements armés dans le nord-est et à la propagation de la production et du trafic de Captagon, soulignent une fois de plus la nécessité d'accélérer les efforts pour trouver une solution viable au conflit syrien.

Un règlement global du conflit syrien nécessite des progrès simultanés dans différents domaines. Il faut notamment revitaliser le processus politique conformément à la résolution 2254 (2015), faire obstacle aux objectifs séparatistes malveillants des organisations terroristes afin de préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie, et créer des conditions propices au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés syriens. Sans réconciliation nationale et sans nouveau contrat social, la Syrie restera sujette aux conflits. Il est donc essentiel que l'opposition syrienne soit associée à tous les efforts visant à trouver une solution politique.

La Commission constitutionnelle, créée grâce aux efforts des garants du processus d'Astana, est la plateforme la plus efficace pour rassembler les parties syriennes. Comme nous l'avons réaffirmé à la réunion ministérielle du processus d'Astana organisée la semaine dernière à New York, nous sommes déterminés à nous mobiliser et à œuvrer ensemble en faveur de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, afin qu'elle commence à produire des résultats tangibles. Nous continuons à appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour progresser sur le volet politique.

La présence persistante d'organisations terroristes en Syrie fait peser une menace existentielle sur le pays et ses voisins, principalement la Türkiye, ainsi que sur l'ensemble de la région. En réalité, la menace que représentent les activités terroristes du Parti des travailleurs du Kurdistan pour l'intégrité territoriale de la Syrie n'a jamais été aussi préoccupante qu'aujourd'hui. Les récents affrontements entre des tribus arabes et le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple ont montré une fois de plus que les activités de cette organisation et l'appui extérieur qu'elle continue de recevoir constituent une source majeure d'instabilité en Syrie. Les pratiques oppressives et discriminatoires de cette organisation ainsi que les violations des droits humains qu'elle commet sont

désormais de notoriété publique, et l'ONU en a également largement fait état. Nous demandons instamment à toutes les parties d'adopter une approche globale et à long terme et de se désengager de ces entités séparatistes, qui n'ont pas leur place dans l'avenir de la Syrie.

Pendant près de 10 ans, le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire des Nations Unies a joué un rôle indispensable dans la fourniture d'une aide humanitaire urgente à des millions de Syriens dans le besoin. Le mécanisme, autorisé par le Conseil de sécurité, était unique en son genre du fait de sa prévisibilité, de sa transparence et de son efficacité. Par conséquent, il importe de veiller à ce que l'aide transfrontière des Nations Unies se poursuive conformément à son mode opératoire de longue date.

Toutes les parties trouveront un intérêt à maintenir les éléments du mécanisme relatifs à la communication de l'information et au suivi, qui sont essentiels pour surveiller les opérations et garantir leur neutralité. Nous nous félicitons de constater que les livraisons d'aide par le point de passage de Bab el-Haoua ont finalement repris après une interruption de plusieurs semaines. Toutes les parties doivent s'acquitter de leurs responsabilités en ce qui concerne l'acheminement ininterrompu de l'aide transfrontière tant qu'elle est nécessaire, y compris au moyen d'un financement accru de la part des donateurs. La Türkiye, pour sa part, continuera à se concerter et à coopérer étroitement avec l'ONU et ses partenaires en vue d'atteindre cet objectif.

Pour terminer, je tiens à souligner que la Türkiye est en droit de prendre les mesures qui s'imposent contre les menaces directes et imminentes que les organisations terroristes actives en Syrie font peser sur sa sécurité. De ce fait, nous continuerons à exercer notre droit naturel de légitime défense, tel qu'énoncé à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 17 h 20.*